

- à joindre à lettre
3 nov. 1859

1

Monsieur

Je commence la réponse que Je vous dois par mon demandez
pardon d'avoir tout différé à répondre à une lettre aussi flattante
pour mon amour propre que celle que vous m'avez fait en m'adressant
votre manuscrit sur la langue basque. Il est bien vrai que Mr.
Dandurau doit vous donner le fond de ma pensée sur le travail que
vous avez entrepris avec tout de courage, et poursuivi avec ardeur. A la
suite des idées de ces derniers une petite place à la critique. Je vous parler
dans votre lettre de la vérité et de l'ambition de l'auteur. Il en est
aussi qui au deçà viennent se transformer en vérité. Je me garderai bien de
vous nommer un de ces auteurs. Je craindrais d'être accusé par Boileau de
donner de l'encensoir au travers du visage.

Ceux qui qualifient de barbare la langue de l'ancien contaté dont
nous conservons le fond sont des barbares eux-mêmes. Je vous prouver
parfaitement qu'il est aussi régulière dans sa construction grammaticale que
voulez dans son mécanisme. Je me suis fait plaisir de l'étudier
soit en elle-même soit dans le rapport avec la grammaire générale, et
d'ailleurs dans notre modeste. Je crois devoir noter qu'il nous a été trouvé
la vérité, pour ~~établir~~ établir le vrai principe de notre langue, sans
le réservoir que je vous permet de faire et de soumettre à votre
propre appréciation.

1^o. Je crois que la consonne Z appartient à la langue basque et
qu'il faut la conserver, en faisant observer qu'il doit se prononcer
comme la lettre C, dans le mot ceci.

2^o. Vous avez conservé un chapter à l'article Mais est-il
bien sûr que notre langue ait l'article. Ses grammairiens n'en reconnaissent
pas à la langue latine et grecque. Or la langue basque procède, comme
elle, par le système de la déclinaison dans laquelle les différentes fonctions
du substantif s'expriment par la déclinaison du cas ou inflexion finale
du mot. L'article n'existe pas dans les langues modernes, que par la raison

que la terminaison des noms est invariable. ex. terre - la terre, de la terre,
à la terre; toujours terre. Terminaison invariable en français; de là la nécessité de l'article;
mais en basque, terminaison variable: eur, lur-a, lur-aren, lur-ari, &c. Ainsi,
chez les grecs et les latins.

3° Dans le chapitre de pronoms, vous avez avancé (article de pronom
personnel) que le pronom de la 3^e personne n'existe pas dans le basque. ce
serait très étrange. s'il n'existe pas, il faudrait l'inventer. Mais nous ne sommes pas
dans cette nécessité. Le pronom de la 3^e personne existe chez nous comme dans les autres
langues. Vous le citez vous-même à la 46^e page de votre manuscrit. (l'exemple d'une
lettre écrite en basque sur laquelle vous basez votre opinion prouve seulement qu'il est
élyptique pour la rapidité ou l'élegance du style).

4° Dans la formule d'adjectif me venir donner, je ne vois guère la
raison qui sépare le cas n° 19, du N° 20.

5° Dans le chapitre du verbe auxiliaire 3can que j'écrirais plutôt
3zau, conformément à ma remarque du N° premier de ma observation,
je suis convaincu que la formule duk, dun, duru &c appartient au verbe
auxiliaire avoir, Ukhan, et non à l'auxiliaire 3zau, être. J'ai déjà
soutenu plusieurs discussions à ce sujet avec quelque linguistes, et Mgr. l'évêque en particulier.
ce qui m'a conduit en erreur ici, c'est que, dans le langage familier surtout, on exprime
indistinctement sa pensée, et la même pensée, par l'un ou l'autre des auxiliaires,
et cela dans toute la langue. Par exemple, pour exprimer cette pensée:
ta mère est malade, je dirai à un garçon: bire ama eri da, où, ama eri dun.
ama eri duk. En parlant à une fille: bire ama eri da, où, ama eri dun.
mais remarquez bien que la première phrase ama eri da doit se traduire à la
tandis que la seconde ama eri duk, où, ama eri dun doit se traduire littéralement par tu as la mère malade.

J'ai ajouté que cette substitution d'un auxiliaire à l'autre avait
lieu également dans les autres langues. Si un officier qui commandait de
soldats baratza de fatigue, nous devions indistinctement: vos soldats sont (dira)
bien fatigués, ou bien, vous avez (dituzu) vos soldats bien fatigués.

6° Dans le chapitre des Conjonctions verbales, que, parce que, tandis que &
il y a, selon moi, lieu à une remarque essentielle. Si ma mémoire me
trompe (car ici mes notes sont un peu embrouillées), il me semble que vous

affirmer que la conjonction que se rend en basque par ala à la fin du verbe, parceque, par alacotz, tandisque par alaric &c. Mais il faudrait peut-être faire remarquer que l'a qui précède la, lacotz, laric est une lettre euphonique, on ne se trouve que dans le temps du verbe où sa présence est nécessaire pour éviter la dissonance ou la monotonie du son; c'est l'oreille qui demande impérativement ce sacrifice à la logique. Ainsi les conjonctions basques, rigoureusement parlant, sont : la, que; lacotz, parceque; laric, tandisque; gatic quoique; no, tant que; nean, lorsque; neko, pour lorsque &c. Preuve de ce que s'avonne par des exemples :

(Dialecte navarrais)

la, que

Je suis malade, eri niz Il a dit que Je suis malade, erran
Du eri niz (a) la. La lettre a est euphonique. car dans presque tous
les autres temps du verbe, cette lettre disparaît, et il ne reste que la. exp.
eri izan guire-la, dire-la, iranen. crete-la. f & g.

lacotz, parceque = ... parceque Je suis malade se rend, il est vrai par eri niz a lacotz
mais on dira partout ailleurs, izan guire lacotz, dire-lacotz &c.

On remarque que Je fais un sur les conjonctions la, lacotz peut
s'appliquer également aux autres, et ce me semble, à toute la autre

De la, que, l'euphonie fait ala, eri niz ala; parceque niz-la affecte
l'oreille désagréablement

De laric, on fait alaric: eri niz laric, pour éviter niz-laric

De gatic, quoique, on fait eri niz-en-gatic. en est euphonique, pour éviter
niz-gatic. Son peu harmonieux.

De no, tant que, on fait par euphonie ano. eri niz ano, pour éviter niz-no

De nean lorsque, l'euphonie a fait anean exp. eri niz a-nean

même remarque sur neko.

Si l'on voulait approfondir cette matière, on trouverait peut-être que les formes nos conjonctions se rapportent à certaines déclinaisons de la déclinaison basque. L'étude de la logique se réduirait alors à l'étude approfondie du substantif. Mgr

du 28 Juillet 1848

M. l'abbé Sanderot de Moulins

timbre à Moulins, le 28 Juillet 1848

Je m'abstiens de développer cette idée : on dirait que je frise la extravagance grammaticale de ton abbé Goharce.

Se terminer in ma observation, parce que ici s'arrêtent les notes que j'ai pris en lisant votre manuscrit. Vou-en utere, ou vous en uterez par, selon la valeur que vous y attachez. Je devine sûrement que vous ne vous empêchez de poursuivre la tâche rude, difficile que vous avez entreprise. J'espérez que notre littérature, si pauvre et si mesquine s'enrichira d'une bonne grammaire. Le bruit de l'empire qui croquent de toute part et le clamour politique qui retentissent dans le monde ne vous forcez pas d'interrompre vos hautes et vénérables études de notre belle et admirable langue. Il y a d'ailleurs connexion étroite entre la commotion politique et la parole dont le savant recherche le loi et le formule. C'est la parole qui abonde le monde, comme une parole l'avait produit dixit I. La parole de Samartine nous a lancé dans de espaces imaginaires. celle de Proudhon vase le fondement de la société, en attaquant la propriété. C'est la parole qui nous perd ; c'est la parole qui nous sauve, et qui, s'espère, nous sauvera. car il y a aussi une parole de salut.

S'rai l'honneur d'être avec mes parfaits vœux

votre bien dévoué serviteur

s'abbé Sanderot de

à joindre à lettre
3 nov. 1859

2

Monseigneur,

J'ai paru avec beaucoup d'enthouſeſt et de plaisir le ſeuille que vous avez en la bonté de me confier, et j'attends une occaſion vîne pour vous le renvoyer. J'admirer vraiment le travail que vous a inspiré le culte que vous avez voué à la belle langue de nos pères. Je me suis permis quelques remarques et quelques observations que vous trouverez dans le cahier. J'ai terminé mes remarques en vous faisant observer qu'il faudrait peut-être réduire la règle de la Syntaxe à des formules brèves. Il vaudrait encore mieux diminuer le nombre de exemplaires cités à l'appui de règle, pour éviter de grossir le volume. Je desire vivement voir la Suite de votre travail; car je ne dout pas que vous ne le poursuiviez activement ita archartie. Si vous aviez besoin de Stimulon et que mon suffrage fut de nature à vous encourager dans vos recherches, il vous est acquis d'avance que vous attacherez à mon nom toute la qualification qui vous jugerez convenable d'ancien élève de M. Sulpi, ancien curé de Sar & modeste titulaire de noblesse qui ne sont pas de nature à réveiller la susceptibilité de la République, et qu'elle ne songera pas à m'enlever.

On m'annonça à l'instant la visite prochainement de votre amiable et excellent doyen. Je profiterai de cette bonne visite pour vous renvoyer le manuscrit. Vous avez deviné le cause du retard que j'ai mis à cet examen, le travail du doyen ministre ayant considérablement ralenti l'avant.

Je vous prie, Monseigneur et cher Comptroller, d'agréer l'assurance que
Sincérité de mes sentiments aussi fervents que respectueux,

S'abbi fonderet th

Mandé le 16. Février 1859

Qu 16 Janv 1881
Lettre de M^r
Sandwich de
Montlein



A son pied droit
Montlein (ex-mairie) - Montlein (ex-mairie)

22

